

ASH suisse : fonds de solidarité : activités 2008

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **81 (2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-144898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

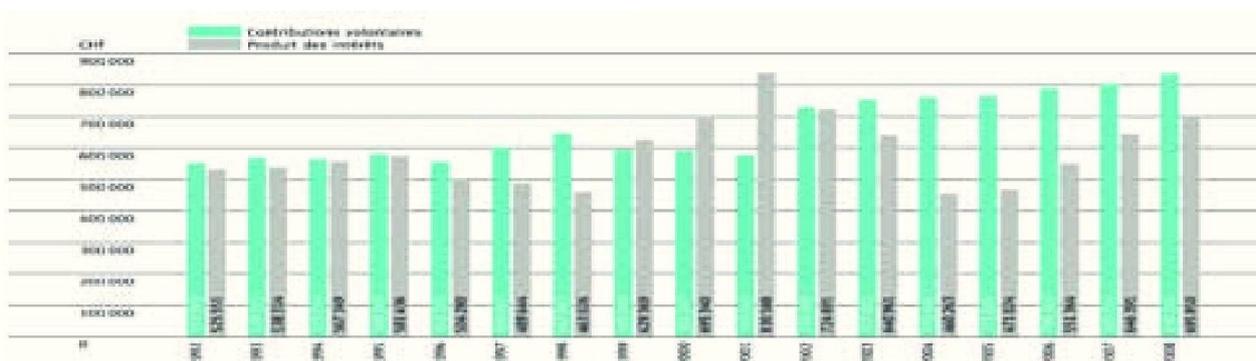
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fonds de solidarité: activités 2008

Contributions volontaires et produit des intérêts



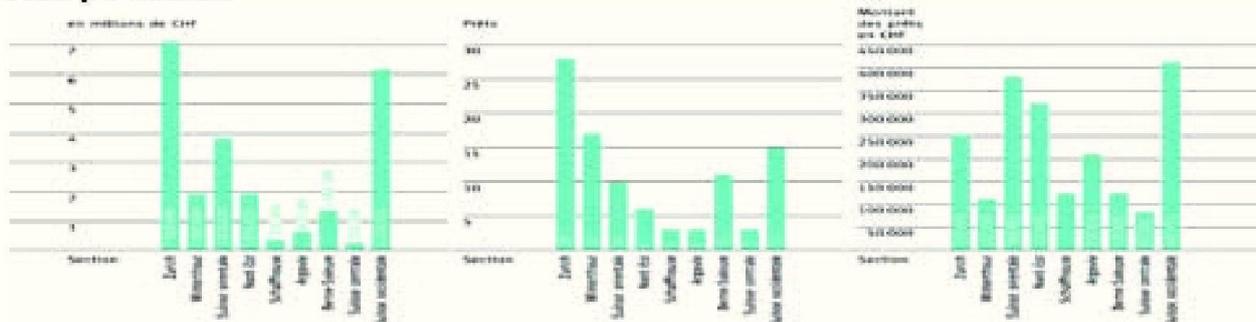
Nous avons enregistré 557 versements (année précédente: 532) pour un montant total de CHF 830 315.50 (exercice antérieur: CHF 805 314.35). Il a ainsi été possible, d'une part, de stopper le recul du nombre de versements amorcé en 2005 et, d'autre part, de dépasser pour la sixième fois de suite le résultat record de l'année précédente. Le montant versé par logement s'élève à CHF 8.56 (en 2007: CHF 8.72), le montant du paiement moyen à CHF 1491 (en 2007: CHF 1514). Grâce à l'augmentation des prêts accordés et aux taux des intérêts stagnants à un niveau élevé pour nos avoirs bancaires, les produits des intérêts ont continué à croître.

tre. Ceux-ci n'avaient plus atteint de tels montants depuis 2002 et ils représentent à nouveau 45,6% de la totalité des recettes (année précédente: 44,5%).

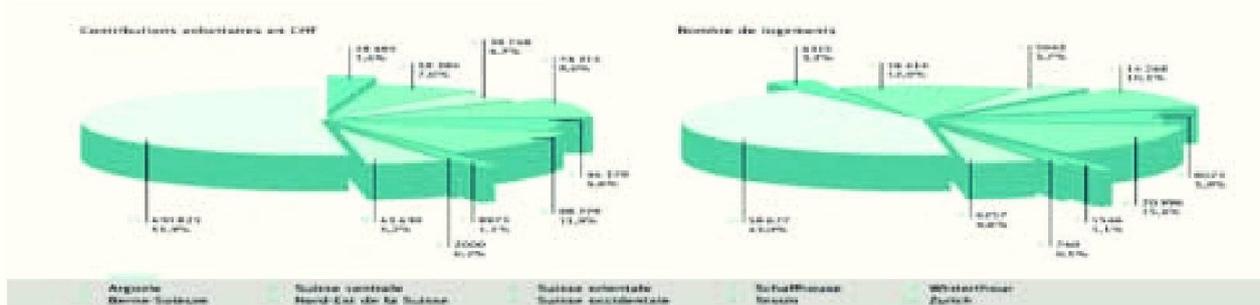
A la fin de l'année, la plupart des 96 prêts du Fonds de solidarité étaient placés auprès de membres de la section de Zurich – la plus grande de l'ASH – soit 28 prêts en tout pour un montant total de 7,1 millions de francs. Puis suivent les sections de Winterthur et de Romandie, avec 17 et 15 prêts représentant ensemble un portefeuille de 8,1 millions de francs. La section romande dispose de trois prêts de plus qu'à la fin de l'année précédente,

alors que le nombre de prêts de celle de Winterthur a baissé de trois unités. Dans la section de Suisse centrale, il y a lieu de relever le plus petit montant avec trois prêts pour un montant résiduel de 250 000 francs en tout. Quant aux deux sections de Schaffhouse et d'Argovie, elles aussi disposent uniquement de trois prêts chacune. Le portefeuille moyen des prêts s'élève à 246 000 francs, la fourchette pour les divers prêts résiduels allant de 8250 francs à 1 600 000 francs. Les durées résiduelles des prêts en cours sont également très diverses: cela va d'un remboursement intégral encore en 2009 jusqu'à une échéance résiduelle à fin 2028.

Prêts par sections



Contributions volontaires par sections



La section de Zurich représente 23% de l'effectif des membres et 43% du parc de logements, ce qui en fait la plus grande section de l'ASH. L'année objet de ce rapport a vu tout juste 66% des membres ASH nous verser une contribution volontaire. Pour un total de 430 823 francs, ceci correspond à 52% de l'ensemble des contributions. La section de Zurich a souscrit 29% des 96 prêts. Celle de Schaffhouse présente la plus grande «densité de contributions»: près de 71% de ses membres ont fourni une contribution volontaire; mais en même temps, ces membres n'ont eu recours qu'à 3% des prêts accordés. Les 970 membres de l'ASH disposent de plus de 136 000 logements en tout. Le Comité central recommande une contribution volontaire de 10 francs par logement, ce qui équivaut à un montant théorique de 1,36 million de francs pour le Fonds de solidarité. Cet objectif est aujourd'hui atteint à près de 61%, ce qui laisse donc une marge de développement non négligeable.

Les projets romands aidés en 2008

Au cours de l'année 2008, le Conseil de fondation a accordé 15 prêts d'un montant total de 5,745 millions de francs pour divers projets de construction répartis dans toutes les régions de notre pays. Ces prêts ont généré des investissements dans la construction, l'acquisition ou la rénovation, à concurrence d'environ 41,5 millions

de francs. Par conséquent, un franc prêté donne lieu à 7 francs investis. Les deux projets romands qui ont reçu un prêt sont présentés brièvement ci-après dans le texte et en images. Ils révèlent la diversité des activités de nos membres et des problèmes qui se posent à eux.

Cité Derrière à Lausanne

En Suisse romande et plus particulièrement dans la région de Lausanne, les logements pour étudiants sont une denrée rare. Pour la Coopérative Cité Derrière à Lausanne, il était nécessaire de fournir une contribution à la solution de ce problème. Elle a pu reprendre de la ville de Lausanne un immeu-

ble construit au courant des années 1907-08, à l'Avenue de Chablais, sous forme de droit de superficie. La situation idéale entre l'Université et l'EPFL convient particulièrement bien à la création d'un habitat pour étudiants. Une occasion idéale donc pour la Cité Derrière de réaliser son premier projet de ce genre. L'assainissement complet a été suivi par la transformation totale du bâtiment, au standard Minergie, de six logements comptant 39 chambres d'étudiant en tout. Ces chambres seront louées à l'unité à des loyers très avantageux. Le Conseil de fondation a pu contribuer lui aussi à la solution de ce problème en octroyant un prêt de 180 000 francs.



S.I. Ronde Planche SA aux Breuleux

Alors que l'industrie horlogère, après la crise des années septante, s'est à nouveau relevée au cours des



dernières années, l'offre existante en logements locatifs – pour la plupart vétustes – dans la commune jurassienne des Breuleux ne pouvait plus satisfaire la demande. Afin de garantir la poursuite du développement du village par l'accueil de nouveaux habitants, la S.I. Ronde Planche SA a été fondée avec le soutien de la commune (cf. Habitation 4/2008, pp. 24-27). Les coûts de construction ont été maintenus au plus bas, pour pouvoir offrir des logements dans le segment de loyers modérés pratiqués dans la région. Il a été renoncé à un garage souterrain

pour réduire les coûts. Grâce au gros travail et à la prudence des responsables, cette SA d'utilité publique a pu réaliser maintenant le projet et construire un bâtiment locatif de 12 logements confortables à des prix abordables. Le Conseil de fondation a accordé un prêt de 360 000.– francs pour ce projet.

Extrait du rapport d'activité du Fonds de solidarité rassemblé par Jacques Ribaux, membre du Conseil de la fondation Fonds de solidarité. Le rapport complet peut être téléchargé sur www.ash-romande.ch.

AGENDA – Forum des maîtres d'ouvrage d'utilité publique de Suisse, 25/26 septembre 2009, au Palais de la culture et des congrès de Lucerne.

Les dés sont jetés! Le 25 septembre prochain, le Forum suisse des maîtres d'ouvrage d'utilité publique se tiendra à Lucerne pour la première fois sous l'égide commune des trois associations faitières (ASH, ACR et ASCP). Le grand rendez-vous de la branche s'adresse à environ 1500 sociétés coopératives, fondations et autres sociétés anonymes actives dans la construction de logements d'utilité publique de toute la Suisse. Une occasion en or pour leurs représentants d'échanger des informations et de réseauter à tout va. Des exposés et des forums de discussion au sujet de thèmes brûlants d'actualité sont au programme, et offrent des perspectives intéressantes pour le travail au quotidien des divers maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

Ce premier forum verra s'exprimer des conférenciers de haut vol, dont notamment Peter Gurtner, directeur de l'Office fédéral du logement (OFL), Katrin Frick, Head of Think Tank de l'Institut Gottlieb Duttweiler, ainsi que le médecin et alpiniste de l'extrême Oswald Ölz. Divers forums parallèles offrent en outre la possibilité d'approfondir certains sujets selon les intérêts des participants. Ces derniers sont dirigés entre autres par Michael Kauf-

mann de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), par Markus Gmür du Verbandsmanagement-Institut (VMI), ainsi que par des experts du Zentrum für Unternehmensführung (ZfU). Andrea Vetsch, de la télévision suisse, jouera les modératrices tout au long du riche programme.

Vendredi après la partie officielle, les participants sont invités en début de soirée à diverses activités plus récréatives et informelles lors d'une petite croisière, avec apéro et buffet,

sur le lac des Quatre-Cantons. Celles et ceux qui restent le samedi auront le choix entre diverses activités touristiques, comme une visite culinaire de la ville, la découverte du plus grand abri de protection civile du monde ou encore une visite guidée du Palais de la culture et des congrès de Lucerne. Et comme de coutume, un apéro signe la clôture du forum en fin de matinée, vers 11 h 30.

Texte: **Rebecca Omoregie**
Adaptation: **Patrick Cléménçon**

Premier Forum des maîtres d'ouvrage d'utilité publique de Suisse.

Ve 25 septembre 2009

9 h 30 à 17 h (programme de soirée: 17 h 30 à 21 h 30)

Sa 26 septembre 2009 (facultatif)

9 h 30 à 11 h 30, et apéro de clôture

Palais de la culture et des congrès de Lucerne (KKL),
Europaplatz 1, 6005 Lucerne, www.kkl-luzern.ch

Frais de participation:

Forum et restauration: CHF 255.– (membres ASH, ACR ou ASCP: CHF 150.–)

Programme de soirée: CHF 80.–

Programme du samedi: CHF 20.–



Le Palais de la culture et des congrès
de Lucerne.